



**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS
 (SEANCE PUBLIQUE)**

Il sera procédé, en séance publique dans les bureaux de l'Agence Urbaine d'Agadir, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ci-après selon le planning suivant :

N° d'appel d'offres	Objet	Estimation du Coût en DH	Caution en DH	Date et heure d'ouverture des plis
11/2019	Etude de requalification urbaine du centre de Tamri Préfecture d'Agadir Ida Outanane.	300 000.00	7 000.00	19 juin 2019 à 10h00
04/2019	Acquisition et mise en place d'une solution intégrée de gestion électronique des documents (GED) et de processus (Workflow) avec des modules spécifiques à la gestion du courrier (GEC) et à l'archivage électronique (SAE	800 000.00	30 000.00	19 Juin 2019 à 10h30
05/2019	Gestion et numérisation des archives physiques de l'Agence Urbaine d'Agadir.	400 000.00	15 000.00	19 Juin 2019 à 11h00
08/2019	Gestion Prévisionnelle Des Emplois Et Des Compétences.	350 000.00	5 000.00	19 Juin 2019 à 11h30
10/2019	Etude De Mise En Place D'un Système De Certification Qualité Iso 9001 V 2015.	200 000.00	5 000.00	19 Juin 2019 à 12h00
12/2019	Etude Pour L'élaboration Du Plan De Formation Continue Du Personnel De L'agence Urbaine D'Agadir.	100 000.00	5 000.00	19 Juin 2019 à 12h30
13/2019	La Conception Et La Mise En Œuvre D'un Plan De Communication De L'AUA.	300 000.00	7 000.00	19 Juin 2019 à 13h00
09/2019	Vente de matériel de transport Réformé.		4000/Véhicule	25 juin 2019 à 10H00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès du Département Administratif et Financier de l'Agence Urbaine d'Agadir, Sis Immeuble Ibnou Toufail, Avenue Moulay Abdellah, B.P 36/S, Agadir, ou obtenu en adressant une demande à la même adresse par Fax ou mail (Fax : 0528 84 70 79, Email : aua@aua.ma), ou télécharger à partir du Site Web de l'Agence Urbaine d'Agadir : www.aula.ma, ou à partir du site Web du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Agence Urbaine d'Agadir du 27/05/2014.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26, 27 et 28 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine d'Agadir ;
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis, séance tenante et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du règlement précité, à savoir :

-Le Dossier administratif comprenant:

- ✓ La déclaration sur l'honneur dûment signée conformément au modèle donné dans le dossier d'appel d'offres ;
- ✓ L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.

-Le dossier technique, le dossier additif, l'offre technique et l'offre financière doivent comprendre toutes les pièces demandées au dossier de l'Appel d'Offres.